

**AVIS d'APPEL A CANDIDATURE
MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE A PROCEDURE ADAPTEE**

1) Identification du pouvoir adjudicateur

Nom de l'organisme	Commune de FRANS
Adresse complète	104 rue des Gagères 01480 Frans

2) Procédure de passation

Procédure adaptée

3) Objet du marché - Marché public de maîtrise d'œuvre relatif à :

Extension et Restructuration partielle de l'école Maternelle, situé chemin du Tacot à Frans.

L'opération est prévue en deux phases :

- PHASE 1 : Construction neuve en extension de deux salles périscolaires et locaux annexes à l'emplacement du parvis actuel, représentant une surface d'environ 210 m² pour un montant estimé de 440 000 € HT travaux
- PHASE 2 : Construction neuve en extension d'un sanitaire, d'un dortoir, d'un préau et la rénovation d'une salle de classe, représentant un total de 220 m² pour un montant de travaux estimé à 177 000 € HT.

La mission de maîtrise d'œuvre comportera :

- Tranche Ferme (TF) correspondant à la mission études de diagnostic et mission de base loi MOP, pour la phase 1 de l'opération
- Tranche Conditionnelle 1 (TC1) correspondant à la mission OPC pour la phase 1
- Tranche Conditionnelle 2 (TC2) correspondant à la mission études de diagnostic et mission de base loi MOP, pour la phase 2 de l'opération
- Tranche Conditionnelle 3 (TC3) correspondant à la mission OPC pour la phase 2

Le lancement des travaux est prévu à l'été 2021 pour la tranche 1.

4) Contenu de la mission confiée

La mission de maîtrise d'œuvre comportera :

- Tranche Ferme (TF) correspondant à la mission études de diagnostic et mission de base loi MOP, pour la phase 1 de l'opération
- Tranche Conditionnelle 1 (TC1) correspondant à la mission OPC pour la phase 1
- Tranche Conditionnelle 2 (TC2) correspondant à la mission études de diagnostic et mission de base loi MOP, pour la phase 2 de l'opération
- Tranche Conditionnelle 3 (TC3) correspondant à la mission OPC pour la phase 2

5) Composition de l'équipe candidate

Cette procédure est ouverte à des candidats se présentant à titre individuel ou sous la forme d'un groupement.

Le candidat, qu'il se présente à titre individuel ou sous la forme d'un groupement, devra disposer, par lui-même ou par ses sous-traitants des compétences suivantes :

- Architecture (architectes membres de l'ordre ou architectes étrangers possédant un diplôme équivalent reconnu)
- Ingénierie (notamment structures et fluides)
- Economie de la construction,

Forme juridique que devra revêtir le groupement de prestataires de services attributaire du marché : Groupement solidaire

6) Contenu du dossier de candidature et offre

Ces éléments sont précisés dans le règlement de la consultation

7) Critères de jugement des offres

Après agrément des candidatures, les candidats seront classés sur la base de la valeur technique de leur offre pour 60 points et sur sa valeur financière pour 40 points.

Le détail des notations est précisé dans le règlement de la consultation.

8) Procédure

Visite du site possible le **25 novembre 2020 à 14h00 sous réserve de demande en Mairie**

Remise des offres le **4 décembre 2020 à 12h00**

Le maître d'ouvrage pourra procéder à l'audition des concurrents les mieux classés à l'issue de l'analyse des offres. La date de l'audition éventuelle est fixée au **jeudi 17 décembre**. Les concurrents concernés en seront informés le 14 décembre au plus tard.

Les éléments à fournir par les candidats seront précisés dans le règlement de consultation de la procédure négociée de maîtrise d'œuvre.

Il ne sera pas demandé de pièce graphique.

Pour approfondir son choix, le maître d'ouvrage pourra organiser des auditions avec les candidats.

9) Modalité d'obtention du dossier de candidature

Le dossier est à télécharger sur la plate-forme dématérialisée www.marchespublics.ain.fr

10) Réception des candidatures

Date limite de réception des candidatures

4 décembre 2020 – 12 h

Modalité d'envoi des candidatures : Les candidats transmettent leur candidature par voie dématérialisée.

Les candidatures doivent être rédigées en langue française. L'unité monétaire est l'euro.

Date d'envoi de l'avis à la publication

12 novembre 2020